

## Compte rendu de la séance du 17 septembre 2021

ordre du jour

- Désignation du SDEG (Syndicat d'Electrification d'Energie du Gers) pour le CEE (Certificat d'Economie d'Energie).
- Adoption du nouveau devis de maçonnerie.

### Désignation du SDEG comme « tiers regroupeur » du CEE

Après délibération, le Conseil donne pouvoir à M le Maire pour désigner le SDEG comme « tiers regroupeur » du CEE.

### Adoption du nouveau devis de maçonnerie

Le chantier de la chaufferie qui contiendra la chaudière et le silo de granulés, a dû être stoppé suite à la découverte du lit filtrant. Il faut donc construire un ourdis sur 6 poteaux. Le nouveau devis de maçonnerie s'élève à 15 949 € au lieu de 12 288 € HT

Après délibération, le Conseil accepte le nouveau devis.